



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Des français vaccino septiques...

Paradoxalement, alors que le monde entier attend un vaccin contre le COVID-19, les français se font traditionnellement peut vacciner contre la grippe.

L'Organisation Mondiale de la Santé fixe pourtant un objectif de couverture vaccinale globale de 75% de la population. En France, seule 24% de la population étaient effectivement vaccinés contre la grippe en 2019.

Pourtant, la grippe saisonnière provoque tous les ans un nombre important d'urgences et d'hospitalisations et de nombreux décès (8 000 à 14 000 personnes par an). Principalement chez les personnes à risque.

Se faire vacciner permettrait d'éviter de saturer les hôpitaux et les cabinets médicaux ; de ne pas encombrer les laboratoires pour des tests inutiles.

Bien sûr, il faut que cet acte reste une démarche volontaire.



Il y a trois semaines, la CFDT avait demandé qu'une campagne de vaccination contre la grippe dite « classique » soit réactivée (sur la base du volontariat) dans le groupe Carrefour.

En effet, cette vaccination n'était plus proposée systématiquement dans les établissements depuis plusieurs années. Certains magasins ou sièges l'organisent, d'autres ont arrêté.

Carrefour a accédé à notre demande et propose désormais aux directions des établissements de contacter la médecine du travail, afin de demander si elle peut accompagner une campagne de vaccination antigrippale **des salariés volontaires**.

Le médecin doit alors communiquer une ordonnance pour le nombre de doses souhaitées. L'établissement commande les vaccins et les stocke de façon sécurisée (entre +2°C et 8°C). **Il est possible également d'acheter les vaccins sans ordonnance au tarif public dans une pharmacie.**

La campagne de vaccination doit être idéalement mise en œuvre à partir de mi-octobre et peut se réaliser jusqu'à mi-décembre.

La CFDT salue cette réponse positive et souhaite que l'ensemble des directions des établissements (des différentes sociétés du groupe) jouent le jeu dans ce contexte de pandémie. **Cela permet aussi d'éviter aux salariés qui le souhaitent de payer ce vaccin de leur poche (6 à 10 €). A SUIVRE...**